

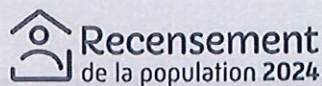
Le petit bulletin

TENAY

FEVRIER 2024



RECENSEMENT



La campagne 2024 du recensement de la population française a commencé le 18 janvier et s'étendra jusqu'au 17 février 2024. Le recensement permet de déterminer le nombre de logements et la population résidant à Tenay. De ce recensement découle la contribution de l'Etat à son budget.

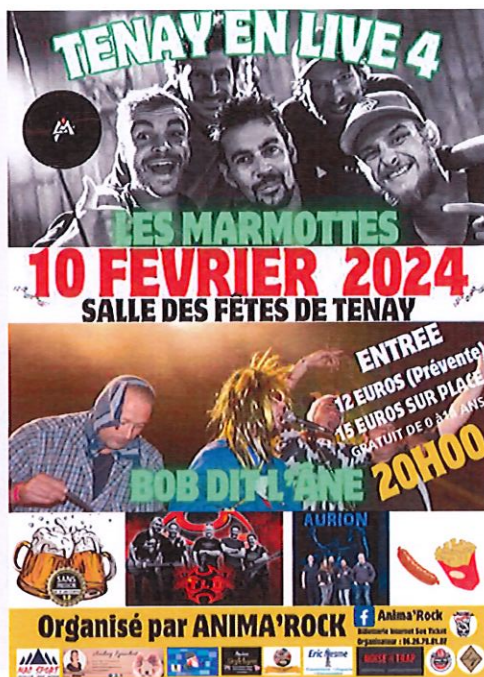


DEJECTIONS CANINES

La commune rappelle aux propriétaires de chiens qu'il est obligatoire de ramasser les déjections canines. Des sacs à crottes et des canisettes sont disponibles dans la commune.

TENAY EN LIVE

Tenay en Live organise une nouvelle soirée concert le samedi 10 février 2024, à la salle des fêtes de Tenay. Pour l'occasion, 4 groupes se produiront dont "Bob dit l'âne" et "Les Marmottes". L'entrée est à 12 € en pré-vente et 15 € sur place. Buvette et petite restauration sur place.



PHARMACIE

Durant la période de fermeture de la route de Belley RD1504, la pharmacie fermera à 18h au lieu de 19h.

FERMETURE RD1504

La RD1504, menant à Belley est fermée jusqu'à nouvel ordre, selon l'Agence Routière du Haut Bugey. Pour rappel, il est interdit de prendre cette voie car il y a toujours un risque d'éboulement.

AGATH

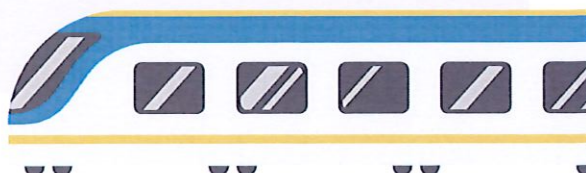
Bonnes nouvelles pour les habitants et les entreprises du secteur de Tenay !

Depuis le 10 décembre 2023, la gare de Tenay-Hauteville se voit desservie par deux nouveaux trains permettant aux habitants d'envisager plus facilement des déplacements en direction de Genève et aux entreprises d'élargir leur zone de recrutement :

- Le train Lyon-Genève (TER n° 96500) qui part de Lyon à 06:38 et qui dessert les gares d'Ambérieu, Virieu-le-Grand - Belley, Culoz, Seyssel - Corbonod, Bellegarde et Genève, fait désormais un arrêt à Tenay à 07:16.
- Le train Genève-Lyon (TER n° 96570) qui part de Genève à 15:14 et qui dessert les gares de Bellegarde, Seyssel - Corbonod, Culoz, Ambérieu et Lyon, fait désormais un arrêt à Tenay à 16:43.

Ces deux dessertes améliorent aussi les liaisons Tenay - Ambérieu en train.

Le fruit d'un travail conjoint mené par l'association AGaTH (<https://www.assoagath.fr/>), la région AURA et la SNCF.



NOUVEAU CONSEILLER

Depuis janvier 2024, la commune a accueilli un nouveau conseiller municipal :

Frédéric DERREMEAUX



ABRIS DE BUS

Déplacements en car à partir de la gare de Tenay-Hauteville : Deux abris de cars sont désormais fonctionnels le long de la route départementale n° 1504 à proximité de la gare de Tenay-Hauteville. Ces abris accueillent les usagers de la ligne A40 (Hauteville-Lompnes / Tenay / Ambérieu-en-Bugey) et les usagers des cars TER. Une réalisation du département de l'Ain et de la région AURA.

JARDINS

Pour les jardiniers retardataires, nous vous invitons à passer en Mairie afin de payer votre parcelle de jardin pour l'année 2024.



FOOTBALL

La Commune met à disposition le stade de foot pour l'association Club Olympique du Plateau (C.O du Plateau) afin de permettre aux licenciés de pouvoir s'entraîner et jouer des matchs de football lorsque les conditions climatiques ne le permettent pas sur le plateau d'Hauteville (neige...).

Le club se compose de 130 licenciés des équipes de U7 à U15 ainsi que 2 équipes séniors.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le Président de l'association Monsieur Thierry PATUREL au 06.75.61.71.64 ou par mail thierrypaturel@lyon@gmail.com »



FRATERNIBUS

Le Fraternibus est un bus solidaire qui permet d'accueillir, rencontrer, écouter et partager autour d'un café ou d'un thé pour rompre avec l'isolement.

Le fraternibus est présent sur la Place de la Mairie, depuis le 19 janvier, tous les vendredis de 9h30 à 12h.

Contact au : 07.48.15.30.55



VOEUX DU MAIRE

Dimanche 7 janvier 2024, Gaël ALLAIN a prononcé ses vœux et présenté les projets de la Commune pour 2024, en présence de Damien ABAD, député de l'Ain et Philippe EMIN, Conseiller Départemental qui ont également pris la parole.



Présentation des principaux projets 2024 à Tenay

Cité Cleyzeau – après avoir étudié plusieurs projets présentés par des bailleurs sociaux qui se sont avérés beaucoup trop onéreux pour nos finances, nous nous orientons vers un promoteur privé pour la construction de 6 pavillons locatifs.

Ancienne maison de retraite – pour information, la Commune n'est pas directement porteuse du projet associé à ce bâtiment qui appartient officiellement à l'Ehpad. Néanmoins, nous mettons tout en œuvre pour que la transformation de ce bâtiment en hôtel voit le jour. Nous avons ainsi soutenu le porteur de projet dans les démarches particulièrement longues et fastidieuses d'obtention de son permis de construire et nous attendons maintenant avec impatience la signature officielle de la vente pour que les travaux puissent commencer. L'exploitation de l'hôtel impliquera la création d'une vingtaine d'emplois qui seront bienvenus à Tenay.

Destruction de 7 immeubles rue de la Gare – à la suite de l'étude de calibrage du projet qui a confirmé sa faisabilité en 2022, la Commune en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF) s'est engagée en 2023 dans le rachat des immeubles. Des compromis de vente ont été signés ou vont l'être dans les jours qui viennent avec les propriétaires de 6 des 7 immeubles concernés. Une procédure d'expropriation pour abandon manifeste de bien a été engagée à l'encontre d'un propriétaire qui ne donne plus signe de vie depuis plusieurs années. Notez que la Commune ne réalise pas cette opération par « plaisir » mais parce que 3 immeubles de l'ilot concerné présentent des défauts structurels susceptibles de fragiliser l'ensemble de l'édifice.

Chute de rochers – nous avons été alerté au printemps dernier par des résidents de la rue de la Gare de la chute de plus en plus fréquente de pierres voire de rochers depuis la falaise qui surplombe l'arrière des immeubles. La Commune a immédiatement mandaté un cabinet spécialisé en géotechnie et travaux acrobatiques pour réaliser une étude précise de la situation. Toutes les parties dangereuses de la falaise ont été répertoriées et un programme de travaux sur 3 ans impliquant la pose de filets de protection par hélicoptère est prévu dès 2024. Il s'agit d'un programme particulièrement important qui ne sera pas sans conséquences sur le budget Communal. Une réunion publique d'information des riverains aura lieu en début d'année 2024.

Stade de Foot de Malix – un rapprochement avec le club de football du plateau d'Hauteville a été effectué par Georges Charvet, conseiller municipal et ancien dirigeant du club tenaysien pour une mise à disposition du stade de Malix pour des entraînements et en cas de neige sur le plateau.

Khrôma Festival 2024 – le festival aura lieu les 14 et 15 septembre 2024 sur le thème de l'inattendu ! Nous n'en dirons donc pas plus à ce stade... !

L'équipe municipale

OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est **ouvert uniquement le matin de 8 h 30 à 12 h 00 du lundi au vendredi et les samedis 10 et 24 janvier de 8 h 30 à 12 h 00**

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

FRANCE SERVICES

Accueil à la Mairie le
vendredi matin
sur rendez-vous
pris au préalable

06 22 95 90 58
ou

strambert@france-services.gouv.fr



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

**Permanences à la maison
médicale de St-Rambert le
samedi matin**

- Dr CUGNIET
(Tél 04 74 36 40 64) :
Le 17 février

- Dr PACCALLET
(Tél 04 74 36 32 03)
Les 3 et 24 février



DECHETTERIE

Jusqu'à 25 passages gratuits
par foyer et par an.



**A partir du 26ème passage
le coût est de
10 euros par passage**

ORDURES MENAGERES

- **Le vendredi 02 février**
- **Le vendredi 16 février**



Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :
www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets »,
« Taxe Incitative Déchets ».

SACS JAUNES

Vous pouvez les retirer en Mairie
ou au grand café, chez Jean Louis.

Prochaines collectes :

- **Le lundi 5 février**
- **Le lundi 19 février**

